

Questionnaire SNOF

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre prise de contact ainsi que de votre intérêt pour ma candidature et le projet que je porte. La situation de nombreuses professions de santé est alarmante, et ce en raison de décennies de politiques de santé mal conçues et menées de manière dogmatique, sans vision à long-terme.

Garantir l'accès aux soins pour tous les Français, où qu'ils soient sur le territoire de la République est une de mes priorités. Dans mon projet, j'ai ainsi formulé une dizaine d'engagements pour protéger et consolider notre système de santé. Je me réjouis de constater que mes engagements vont dans le sens de vos propositions. Vous trouverez ci-après mes réponses à vos interrogations légitimes.

Soutiendrez-vous l'accroissement des postes d'internes en ophtalmologie à la hauteur de 250 postes par an, tout en améliorant leur répartition sur le territoire ?

Oui, je m'engage à relever de manière importante le numerus clausus des filières de santé le nécessitant, dont vous faites partie (engagement 66). A l'heure du vieillissement de la population et de l'augmentation des pathologies chroniques, il est capital de former plus de professionnels de santé en France. Afin de consolider le maillage territorial des professionnels de santé, je propose un grand plan de lutte contre les déserts médicaux, notamment en permettant aux médecins retraités d'exercer dans des zones sous-denses en bénéficiant de déductions de charges, en développant les maisons de santé pluridisciplinaires dans lesquelles les ophtalmologistes peuvent être intégrés, en instaurant un stage d'internat dans une zone sous-dense, qui pourra être effectué en cabinet libéral (engagement 67).

Soutiendrez-vous la poursuite du plan mis en œuvre par la filière visuelle en lien étroit avec les autorités publiques de santé, notamment l'extension des délégations de tâches aux orthoptistes ?

Oui, dans mon projet, je prévois de favoriser la coopération entre professionnels de santé (engagement 66), et votre profession s'y prête déjà, notamment par des délégations de tâches aux orthoptistes.

De manière plus personnelle, envisagez-vous des mesures particulières pour réduire les délais d'attente en ophtalmologie tout en garantissant la sécurité des patients et la qualité des soins ?

Dans mes engagements 65 et 70, je plaide pour une modernisation de notre système de santé, et pour une meilleure utilisation des outils numériques, qui nous permettront d'améliorer l'organisation des parcours de soin, mais également de la formation initiale et continue des professionnels, et faciliteront la communication et la coordination entre professionnels. Je suis très attachée à cette politique d'innovation, tant technologique qu'organisationnelle.

AU NOM DU PEUPLE

Une meilleure organisation du système de santé est importante, car les besoins de santé s'accroissent année après année, et le temps médical disponible chute, en raison d'un nombre insuffisant de professionnels.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre intérêt, et espère sincèrement avoir répondu à vos interrogations.

Bien à vous,

Marine Le Pen
Candidate à la présidence de la République

AU NOM DU PEUPLE